

Des travailleurs toujours plus mobiles en Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté compte 420 000 habitants qui travaillent en dehors de leur intercommunalité de résidence, un nombre en constante augmentation sur dix ans. Ces navetteurs représentent plus du tiers des actifs occupés de la région. La baisse de l'emploi, notamment productif, a amplifié l'augmentation du nombre de ces navetteurs en favorisant la déconnexion entre lieu de résidence et de travail. Sur la période récente, la tendance s'essouffle. Elle est désormais majoritairement portée par le travail frontalier, dont la progression ralentit néanmoins. Dans l'ouest et au nord-est de la région, le nombre de navetteurs recule. Il augmente à l'inverse dans les plus grandes intercommunalités, qui perdent des emplois et dont les habitants sont pour un certain nombre amenés à chercher du travail plus loin.

Madeline Bertrand, Odile Thirion

Pollution provoquée par le transport et hausse du prix des carburants : habiter loin de son lieu de travail pèse sur l'environnement et le budget des ménages. Pourtant, plus du tiers des actifs occupés de Bourgogne-Franche-Comté travaillent en dehors de leur intercommunalité de résidence. Cela représente près de 420 000 navettes quotidiennes, dont 94 000 traversent les frontières régionale voire nationale. La région compte en effet plus d'actifs occupés que d'emplois (*figure 1*).

De plus en plus de navetteurs

En dix ans, la région a gagné 50 000 navetteurs, soit une progression annuelle de 1,2 % des actifs travaillant en dehors de leur EPCI (*définitions*) de résidence. Ils représentent ainsi 37 % des actifs occupés en 2016, contre seulement 32 % en 2006. Un constat amplifié par l'évolution de l'emploi, au sens du recensement de la population (*source*) ; celui-ci a baissé de 0,4 % en moyenne annuelle sur cette même période, soit

un recul de 4 % sur dix ans. Ces pertes d'emploi touchent l'ensemble des EPCI, excepté ceux autour des plus grandes agglomérations. Elles ont été d'abord plus fortes dans l'ouest de la région, puis se sont généralisées, n'épargnant que le sud de la Côte-d'Or et du Jura et quelques territoires à l'est de Besançon. De 2006 à 2016, à peine un quart des intercommunalités de la région gagnent significativement des emplois. La baisse concerne en premier lieu les emplois productifs, qui ont diminué de

1 Plus du tiers des actifs régionaux travaillent hors de leur EPCI de résidence

Chiffres-clés sur l'emploi et les navettes domicile-travail en Bourgogne-Franche-Comté

		2016	2011	2006
Population		2 821 000	2 818 900	2 782 100
Emploi	nombre	1 076 200	1 107 800	1 121 700
	taux de couverture en % (emplois/actifs occupés)	95,7	96,3	97,0
Actifs occupés	nombre	1 124 000	1 149 700	1 155 800
	taux d'actifs en % (actifs occupés/population)	39,8	40,8	41,5
dont navetteurs (travaillant hors de leur EPCI de résidence)	nombre	418 800	400 800	370 500
	taux de sortie en % (navetteurs/actifs occupés)	37,3	34,9	32,1
dont stables (travaillant dans leur EPCI de résidence)	nombre	705 200	748 900	785 300
	taux de stabilité en % (stables/actifs occupés)	62,7	65,1	67,9

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

1,1 % en moyenne annuelle, soit un recul de 10 % sur dix ans. L'emploi présentiel, qui répond aux besoins de la population vivant sur le territoire, s'est quant à lui maintenu (*encadré*).

Moindre croissance du nombre de navetteurs sur la période récente

De 2011 à 2016, les navetteurs progressent encore dans deux EPCI sur trois (*figure 2*). C'est toutefois moins qu'entre 2006 et 2011, quand leur nombre augmentait dans neuf EPCI sur dix et de plus de 2 % par an dans la moitié d'entre eux.

Ce ralentissement concerne très majoritairement les intercommunalités longeant la frontière avec la Suisse. Là où l'augmentation des navetteurs était forte dans le passé, la progression se poursuit mais s'essouffle. Le plateau de Russey passe ainsi par exemple de 6,9 % de croissance annuelle entre 2006 et 2011 à 2,7 % de 2011 à 2016. C'est aussi le cas dans une moindre mesure du Val de Morteau, Altitude 800, du Grand Pontarlier et des Portes du Haut-Doubs. Pour d'autres territoires à l'inverse, le développement des navettes est un phénomène récent. C'est le cas notamment de Dijon Métropole et des intercommunalités constituées autour de Pierre-de-Bresse et de Frasné, où elles ont progressé de plus

de 2 % par an de 2011 à 2016 quand elles n'avaient pas augmenté ou très peu de 2006 à 2011. Dans l'intercommunalité de Frasné, qui n'est pourtant pas voisine de la Suisse, le nombre de travailleurs frontaliers a notamment progressé de 6,6 % par an sur la période récente.

La Suisse très attractive, mais moins qu'auparavant

En 2016 dans la région, 36 000 résidents traversent chaque jour la frontière nationale pour travailler, soit 14 650 de plus qu'en 2006. Ils se rendent presque exclusivement en Suisse et représentent 9 % des navetteurs régionaux, contre à peine 6 % dix ans auparavant. Cette attractivité de l'étranger reste très forte mais semble s'essouffler. De 2011 à 2016, le travail frontalier progresse encore de 4,3 % par an, mais on est loin des 6,4 % de la période 2006-2011.

Les frontaliers continuent de porter néanmoins l'augmentation des navetteurs dans la région. Leur influence est même plus forte récemment, en dépit du ralentissement : de 2011 à 2016, ils représentent 40 % de la croissance, c'était 25 % de 2006 et 2011.

Dans quinze EPCI de la région, au moins un quart des navetteurs résidents travaillent à l'étranger, et même plus des trois quarts

dans les intercommunalités du Val de Morteau, de la Station des Rousses-Haut Jura, du Grand Pontarlier et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.

Recul des navetteurs à l'ouest et au nord-est de la région

Le nombre de navetteurs diminue dans un EPCI sur cinq de 2011 à 2016 contre moins d'un sur dix de 2006 à 2011. Les territoires concernés sont situés principalement à l'ouest de la région, en Haute-Saône et à l'ouest du Jura.

La baisse est particulièrement forte dans les intercommunalités du Haut Nivernais-Val d'Yonne, de Marcigny, du Grand Autunois Morvan, d'Avallon-Vézelay-Morvan ou encore du Pays de Luxeuil, des territoires qui pourtant gagnaient précédemment des navetteurs de manière significative. Avallon-Vézelay-Morvan passe ainsi par exemple d'une croissance annuelle de 4,4 % entre 2006 et 2011 à une baisse de 1,9 % entre 2011 et 2016.

La diminution du nombre de navetteurs est très majoritairement due à des pertes d'actifs résidents, qu'il s'agisse de départs en retraite ou de mobilités résidentielles. La part d'actifs mobiles ne recule réellement que dans certaines intercommunalités : Autun, Avallon, Pouilly-en-Auxois, la Bresse-Haute-Seille et les Portes du Jura.

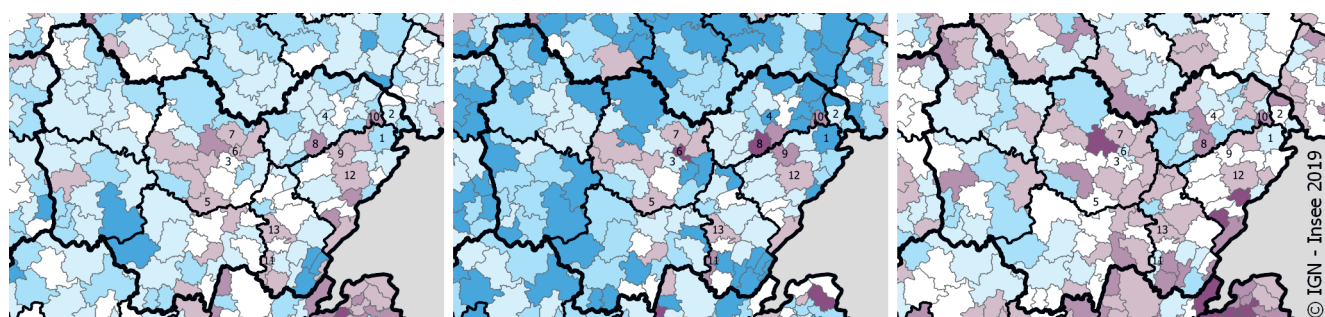
Baisse de l'emploi productif, maintien de l'emploi présentiel

L'emploi productif recule de 1,1 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2016. Il diminue assez fortement dans certains EPCI, y compris dans des intercommunalités de taille importante. L'agglomération de Montbéliard, par exemple, a perdu 8 000 emplois productifs en 10 ans, Dijon Métropole 2 700, les intercommunalités de Vesoul et du Creusot-Montceau 1 400, celle de Nevers et le Grand Belfort 1 200. L'agglomération de Beaune est le seul grand EPCI à gagner des emplois productifs, 800 au cours de la dernière décennie.

Quelques EPCI gagnent tout de même plus d'une centaine d'emplois productifs sur la décennie, notamment en périphérie de Dijon, Besançon et Belfort : Norge-et-Tille, la Vallée de la Tille et de l'Ignon, le Pays du Riolois, le Doubs Baumoïsis et le Pays d'Héricourt. Les Portes du Jura, les Portes du Haut-Doubs et la Bresse Haute-Seille sont également dans cette situation.

Dans un contexte démographique atone, l'emploi présentiel est resté stable sur dix ans. Comme il représente les deux tiers de l'emploi total, cela amortit pour partie la baisse de l'emploi productif. Les emplois présentsiels sont certes plus nombreux dans les grandes agglomérations de la région, comme la population qu'ils servent, mais ils sont plus déployés sur le territoire régional que la sphère productive, principalement liée à l'industrie et donc plus localisée et concentrée. Ainsi, l'emploi présentiel progresse encore dans un tiers des EPCI.

Évolutions comparées de l'emploi total, de l'emploi productif et de l'emploi présentiel de 2006 à 2016 par EPCI



Évolution de l'emploi total
Évolution annuelle moyenne entre 2006 et 2016 en % : -2 -1 -0,25 +0,25 +1 +2 +

- 1 : CA Pays de Montbéliard agglomération
- 2 : CA du Grand Belfort
- 3 : Dijon Métropole
- 4 : CA de Vesoul
- 5 : CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay

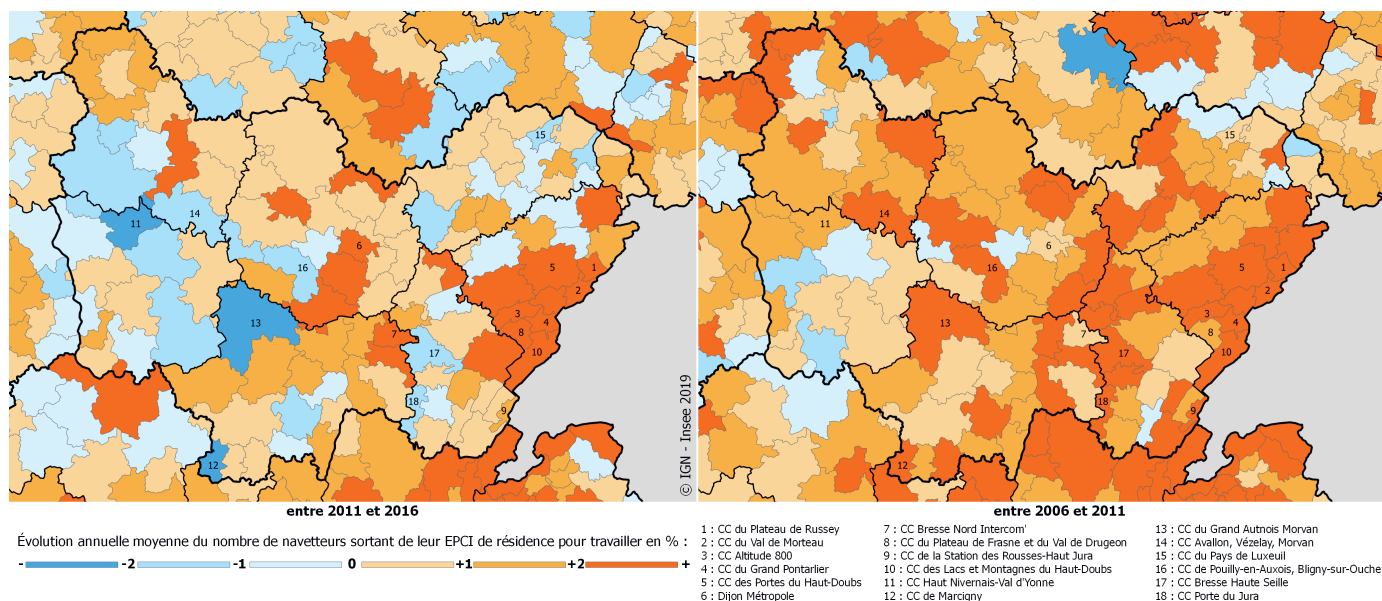
- 6 : CC Norge-et-Tille
- 7 : CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon
- 8 : CC du Pays du Riolois
- 9 : CC du Doubs Baumoïsis

- 10 : CC du Pays d'Héricourt
- 11 : CC Porte du Jura
- 12 : CC des Portes du Haut-Doubs
- 13 : CC Bresse Haute-Seille

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

2 Toujours plus d'actifs navetteurs, même si le phénomène ralentit entre 2011 et 2016

Évolutions comparées du nombre d'actifs sortant de leur EPCI pour travailler, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016, par EPCI



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Augmentation des navetteurs dans les plus grands EPCI

Les plus grands EPCI, métropoles, communautés d'agglomération et communautés urbaines, comptent moins de navetteurs résidents en proportion de leurs actifs occupés que le reste de la région : 20 % en moyenne et seulement 14 % pour Dijon Métropole et 13 % pour le Grand Besançon (figure 3).

Ces territoires gagnent néanmoins de nombreux navetteurs sur dix ans, et ce malgré une baisse de la population active. La progression est au-dessus de la moyenne régionale dans quatre EPCI, parmi lesquels on retrouve les intercommunalités de Mâcon et Beaune, les deux seules à gagner significativement de l'emploi sur la période. C'est toutefois dans le Pays de Montbéliard, EPCI qui perd le plus d'emplois de 2006 à 2016, que l'augmentation du nombre de navetteurs sortants est la plus nette, et de loin : 3 % en moyenne annuelle. De manière générale, ce sont surtout les flux entre grands EPCI qui augmentent. Les navetteurs résidents à Dijon et travaillant à Besançon sont par exemple passés de 300 à 600.

Forte attraction des grands EPCI

Les quatorze plus grands EPCI sont aussi ceux qui emploient le plus grand nombre de navetteurs, avec notamment 45 000 pour Dijon Métropole et 26 000 le Grand Besançon (figure 4).

Les navetteurs entrants dans ces EPCI ont progressé de 1 % en moyenne annuelle sur dix ans. De 2006 à 2011 la hausse atteignait même 1,6 % avant de ralentir à 0,7 % de

3 Un navetteur sur dix réside dans un des grands EPCI de la région

Chiffres-clés sur l'emploi et les navettes domicile-travail dans les 14 grands EPCI de Bourgogne-Franche-Comté

	Navetteurs sortant de leur EPCI de résidence	Emploi		
		nombre	part dans la population active occupée (en %)	évolution annuelle de 2006 à 2016 (en %)
Dijon Métropole	14 400	14	1,2	-0,1
CA Grand Belfort	13 100	33	0,9	-0,4
CA Pays de Montbéliard Agglomération	11 500	23	3,0	-1,5
CA du Grand Besançon	9 900	13	0,7	0,0
CA Le Grand Chalon	9 600	21	1,3	0,0
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	7 600	24	1,6	0,2
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	6 100	26	1,8	0,4
CA du Grand Sénonais	5 700	26	0,2	-0,2
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	5 600	17	1,3	-0,6
CA du Grand Dole	5 000	23	1,6	0,1
CA de l'Auxerrois	4 600	17	0,4	-0,4
CA de Nevers	4 200	18	0,7	-1,4
CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)	2 900	21	1,4	0,0
CA de Vesoul	2 600	21	1,0	-0,8
Les 14 grands EPCI de Bourgogne-Franche-Comté	102 800	20	1,3	-0,3
Ensemble des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté	418 800	37	1,2	-0,4
France (hors Mayotte)	8 989 700	34	1,2	0,2

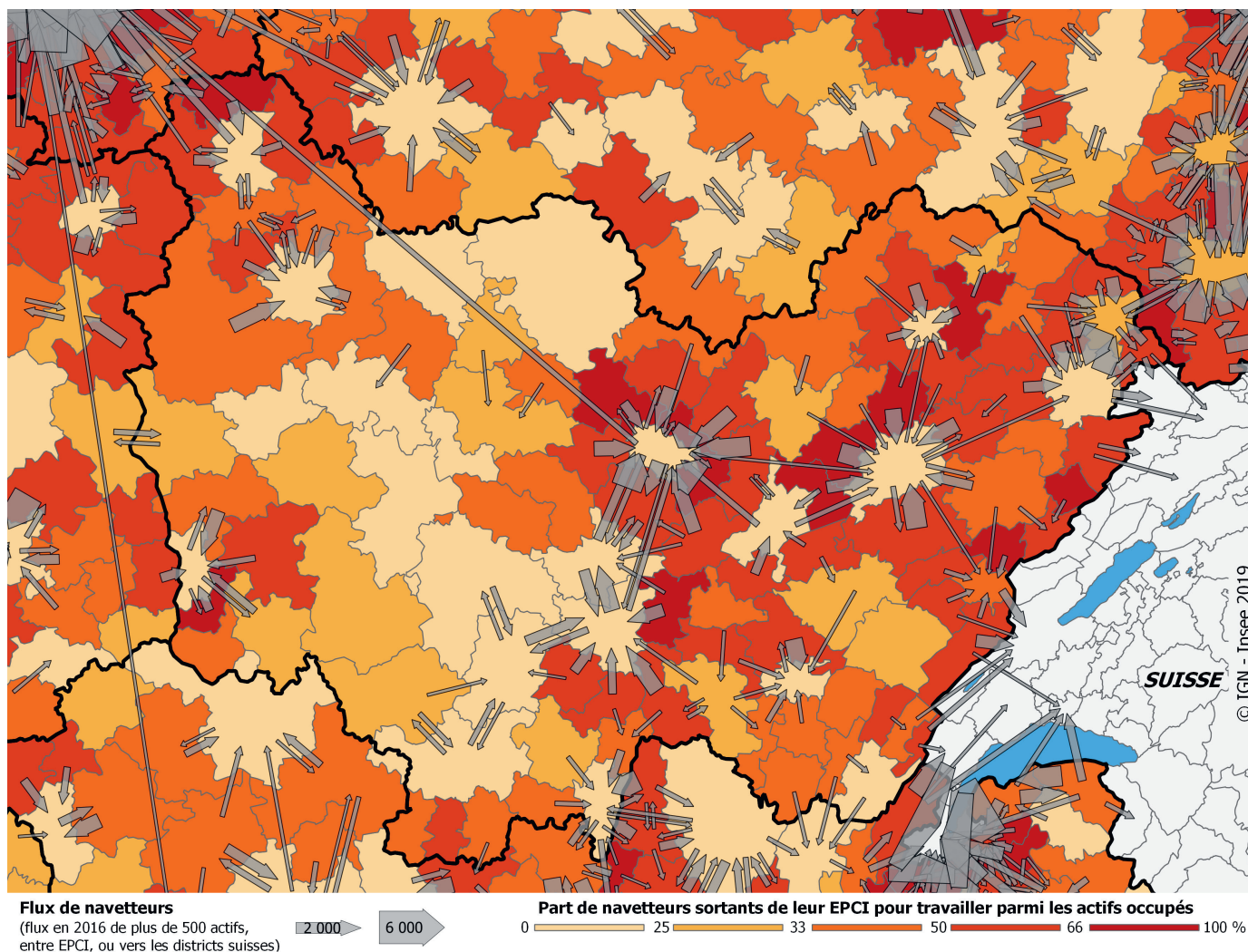
Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

2011 à 2016. C'est particulièrement frappant pour l'intercommunalité de Mâcon, qui passe d'une progression de 3,5 % à une quasi-stabilité sur période récente. Les intercommunalités de Nevers et Vesoul perdent désormais des navetteurs entrants et le phénomène s'accélère dans le pays de Montbéliard, qui en perdait déjà de 2006 à 2011.

La progression des navetteurs entrants accélère néanmoins dans quelques-uns de ces EPCI, comme le Grand Sénonais et le Grand Dole. Elle double même dans l'Auxerrois, pour un rythme annuel de 1,8 % de 2011 à 2016. Dans l'intercommunalité de Beaune, la hausse atteint 2,6 %. Ces quatre territoires sont sur période récente les seuls à gagner de l'emploi parmi les grands EPCI. ■

4 Grands EPCI : concentration des flux d'actifs et relativement peu de navetteurs sortants

Part de navetteurs sortants parmi les actifs occupés et principaux flux de navetteurs en 2016 par EPCI



Source : Recensement de la population 2016

Définitions

EPCI : Les Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, au nombre de 1 254 pour la France (hors Mayotte) dont 116 en 2019 en Bourgogne-Franche-Comté, se répartissent en quatre catégories : communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, métropoles.

Emplois : il s'agit des emplois occupés par des personnes résidant en France, comptabilisés au lieu de travail.

Navetteurs : les navetteurs sont les personnes qui se déplacent entre leur lieu de

résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérées comme navetteurs les personnes dont l'EPCI de résidence est différent de leur EPCI de travail.

Emploi présentiel : emploi lié aux activités mises en œuvre localement visant à satisfaire les besoins des personnes résidentes et des touristes.

Emploi productif : emploi lié aux activités visant la production de biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises produisant ces biens.

Source

Le **recensement de la population** permet de connaître la population à une échelle locale. Il fournit également la commune de résidence, la commune du lieu de travail ainsi que des statistiques sur l'emploi, les secteurs d'activité et les professions exercées. Les limites territoriales des communes et des EPCI sont celles en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Dans cette étude, l'emploi est mesuré à partir des déclarations des personnes au recensement de la population. Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs, notamment en raison de différences de méthode, de champ et de concepts.

Pour en savoir plus, se référer à la fiche conseils « Activité - Emploi - Chômage ».

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vallès V., « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019.
- « Dijon et Besançon gagnent des habitants, la croissance de la population ralentit dans les petites communes », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 73, décembre 2018.
- Lebeau Y., Brion D., « Déplacements domicile-travail en Bourgogne-Franche-Comté : Plus nombreux, plus longs et en voiture », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 12, juin 2016.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédacteur en chef :
Pablo Debray
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : septembre 2019
© Insee 2019



Insee
Bourgogne-Franche-Comté